



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES  
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 23 juin 2011

**N° M041123 - DE/1**

et annexe de 4 pages

**Matériau présenté par :** NV RECTICEL S.A.  
Damstraat 2  
9230 WETTEREN  
Belgique

**Marque commerciale :** FIREND TB 090

**Description sommaire :**  
**Composition globale :** Mousse flexible de polyuréthane imprégnée  
**Application :** Applications bâtiments (revêtement mural, garnissage de sièges, barrière non feu)  
**Masse :** ≥ 80 kg/m<sup>3</sup>  
**Epaisseur :** de 6 mm à 30 mm  
**Coloris :** Noir

**Rapport d'essais :** N° M041123 - DE/1 du 23 juin 2011

**Nature des essais :** Essai par rayonnement, essai pour matériaux fusibles.

**Classement :** **M1**

**Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° M041123 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 24 juin 2011

La Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Valérie RUMBAU



Réalisation de l'essai  
Marc LE QUERE  
La Responsable de l'essai

Florence CADO



Accréditation  
N° 1-0606  
Portée disponible  
Sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Laboratoire national de métrologie et d'essais**

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : [info@lne.fr](mailto:info@lne.fr) • Internet : [www.lne.fr](http://www.lne.fr) • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe page 1

## RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 23 juin 2011

**N°M041123 - DE/1**

### 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapportent ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

### 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	: NV RECTICEL S.A.
. Date et référence de la commande	: N° 4500453701 du 28/04/2011
. Producteur	: TEKNOFOAM Izolasyon Sanayi ve Ticaret Milangaz Cad. N° 40/B Esentepe Kartal TR - 37870 ISTANBUL TURQUIE
. Distributeur	:
. Marque commerciale et référence	: FIREND TB 090
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:
Composition globale	: Mousse flexible de polyuréthane imprégnée
Masse	: $\geq 80 \text{ kg/m}^3$
Epaisseur	: de 6 mm à 30 mm
Coloris	: Noir

### 3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

suite du rapport annexé page suivante

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS  
(REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES  
D'UNE EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 MM (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS)**

**1. ESSAI PRINCIPAL**

**ESSAIS PAR RAYONNEMENT (NFP 92-501 : 1995)**

Cet essai consiste à soumettre dans les conditions définies, les éprouvettes à l'action d'une source de chaleur rayonnante et à provoquer :

- éventuellement l'inflammation des gaz dégagés,
- une propagation de la combustion.

L'éprouvette disposée à 45° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau. Les gaz dégagés passent au contact d'inflammateurs disposés de part et d'autre de l'éprouvette. Chaque épreuve dure 20 minutes.

**2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES**

NEANT

**ESSAI POUR MATERIAUX FUSIBLES (NFP 92-505 : 1995)**

L'éprouvette normalisée disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus. Pendant 5 minutes, le radiateur est écarté à chacune des inflammations puis remis en place après extinction. Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place. Les éléments déterminants sont la présence de gouttelettes enflammées ou non et l'inflammation de l'ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

**3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES**

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée ( $23 \pm 2$  °C et  $50 \pm 5$  % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

**4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NFP 92-507 : 2004)**

Il est établi à la suite des essais décrits ci-dessus.

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement, peuvent prétendre au classement M0.

**5. EPREUVES DE DURABILITE**

Selon la NF P 92-512, ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

suite du rapport annexé page suivante

## Annexe page 3

**Essai par rayonnement**

<b><u>Epaisseur 6 mm</u></b>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	0	Moyenne =
$\varrho = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	0,00	0,00	0,00	0,00
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	

<b><u>Epaisseur 10 mm</u></b>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	Moyenne =
$\varrho = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	0,00	0,00	0,00
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	

<b><u>Epaisseur 30 mm</u></b>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	0	Moyenne =
$\varrho = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	0,00	0,00	0,00	0,00
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	

**Essai de fusibilité**

	Eprouvette 1 Epaisseur 6 mm	Eprouvette 2 Epaisseur 10 mm	Eprouvette 3 Epaisseur 30 mm
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non

**4. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT.

Date de réception des éprouvettes : 06/05/2011

Date de réalisation des essais : 09/06/2011

**5. CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

**M1**

**6. DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 23 juin 2011

La Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Valérie RUMBAU



Réalisation de l'essai  
Marc LE QUERE  
La Responsable de l'essai



Florence CADO

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.